

FICHE de DEMANDE D'INSCRIPTION AU  
STAGE INTERMEDIAIRE INITIATEUR CTD 54  
A la MJC d'Audun-le-Tiche et à la Piscine de Villerupt (54)  
Dimanche 4 février 2024 de 8h30 à 17h45

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : ..... Niveau de plongeur : .....  
Code Postal : ..... VILLE : .....  
N° de licence : ..... Nom du club : ..... N° du club : .....  
Téléphone : ..... Adresse mail : .....@ .....  
Nom du moniteur tuteur : .....  
Date et lieu du stage Initial IC : .....

*J'ai besoin d'une attestation de paiement : oui - non Elle sera remise lors du stage*

### Programme prévisionnel

Matin	Accueil et administratif à la <b>Centre socio-culturel A Toussaint , Audun-le-Tiche</b>
	Présentation de l'épreuve de pédagogie organisationnelle et pratique
	Ateliers de pédagogie organisationnelle
Midi	Déjeuner à la Pizzeria
Après midi	Transfert à la <b>piscine de Villerupt</b>
	Ateliers de pédagogie pratique
	Bilan journée, signature du livret pédagogique

Ce dossier doit être adressé au plus tard le **26 janvier 2024** (délai de rigueur)

- Coût du stage par Chèque de règlement à l'ordre de « CODEP 54 » :
- 25€ pour les inscrits de Meurthe et Moselle
  - 35€ pour les autres départements

**Pour que le dossier soit pris en compte, le présent document dûment rempli, accompagné du chèque de règlement est à retourner par courrier à l'adresse ci-dessous:**

Monsieur Dominique LELEU 34, rue de la haute borne 54600 VILLERS-LES-NANCY

### Documents de matériels à présenter au début du stage :

- Papiers : licences 2024 minimum, CACI en cours de validité, carte de niveau, carnet pédagogique, carnet de plongée, feutres de couleur pour tableau blanc (effaçable)
- Matériel pour la piscine : Vos **Gilet de stabilisation et détendeur(s)** (non fournis par la structure d'accueil), PMT, bonnet, serviette, tenue légère, tablettes immergeables, outils pédagogiques selon les sujets
- Manuel de formation technique si besoin (format informatique ou papier, au choix) consultable sur le site de la FFESSM : <https://mft.ffessm.fr/pages/documents>

Pour des raisons de logistique, le nombre de candidats peut être limité. Les candidatures tardives peuvent donc, le cas échéant être refusées par manque de place. Par ailleurs, tout dossier incomplet ne sera pas accepté. Enfin, une annulation de dernière minute ne donnera pas lieu à remboursement sauf cas particulier, examiné au cas par cas. Le prix ne comprend pas le coût des repas de midi.

Pour tout renseignement complémentaire  
Dominique Leleu (07 88 63 17 84 ou sur [president-ctd@codep54ffessm.fr](mailto:president-ctd@codep54ffessm.fr) )